



GUYANE AUTO-ECOLE

Albert HIDAIR

Entreprise individuelle

Agrément n° E 02 09C 00020

26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne

PARCOURS de FORMATION à la CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Une évaluation de départ est effectuée pour déterminer le volume approximatif d'heures théoriques et pratiques nécessaires pour atteindre les quatre compétences du programme de formation.

PROPOSITION

- **Une formation à l'ETG** (épreuve théorique générale) de 42 heures, comprenant 27 heures d'enseignement général (*voir détail en annexe*) et 15 heures de tests de contrôle dans les conditions d'examen.

Les séances de formation sont d'1 h 30 mn par jour, du Lundi au Jeudi de 8 h 00 à 9 h 30 ou de 16 h 00 à 17 h 30.

La formation à l'ETG s'effectue en simultanée des cours de conduite à partir de la 14^{ème} heures d'enseignement théorique.

- **Une formation PRATIQUE** comprenant :
LA MAÎTRISE DU VEHICULE et L'ADAPTATION A LA CIRCULATION
(*voir détail en annexe*)

La formation pratique s'effectue :

en agglomération, hors circulation, puis dans des conditions normales de circulation et en circulation dense.

hors agglomération: sur voie rapide.

- **Une formation sur route** permettant l'acquisition d'une conduite autonome ainsi que la pratique de l'éco-conduite.
- **L'utilisation des aides technologiques** est également abordée :
Aides au freinage : (ABS – ABR – AFU)
Aides à la tenue de route : (ESP – ASR)
Aides à la conduite : (régulateur de vitesse – limiteur de vitesse – radar de recul – caméra de recul - aide au stationnement – avertisseur d'angle mort – bluetooth – GPS – ordinateur de bord – compt-tours – avertisseur de sortie de voie.

Les élèves sont différents, ils n'ont pas les mêmes motivations, leurs capacités de compréhension et d'assimilation sont variables. Ils ont plus ou moins d'expérience de la conduite et de la circulation routière, Ils ont déjà (*ou croient avoir*) plus ou moins de connaissances.

Ces différences influencent la durée de la formation, ainsi que les progressions et les méthodes à mettre en œuvre.



GUYANE AUTO-ECOLE

Albert HIDAIR

Entreprise individuelle

Agrément n° E 02 09C 00020

26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne

PARCOURS de FORMATION à la CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

**CONDITIONS de FORMATION et de PRESENTATION
à l'EPREUVE THEORIQUE GENERALE (code de la route)
dans notre établissement.**

**FORFAIT d'une durée de TROIS MOIS comprenant
ENSEIGNEMENT GENERAL et TESTS
(avec un formateur)**

Les séances de formation sont d'1h30mn par jour, 4 fois par semaine.
Durée de la formation 42 heures ou 28 jours.

La séance d' 1 heure 30 minutes correspond à :

- 1 séance d'enseignement général
- Ou
- 2 Tests de 40 questions avec correction des réponses fausses uniquement
- Ou
- 3 Tests Thématiques de 20 questions traitées oralement

Un calendrier est établi sur 42 heures.

Il est recommandé d'avoir une fréquence régulière des séances de formation proposées.

Notre programme est repris tous les 45 jours, ce qui permet aux éventuels absents de rattraper les séances perdues, ceci dans la limite des trois mois du forfait contracté.
(au-delà de ce délai, la formation s'arrête)

Il est possible, en complément à la formation de base ci-dessus proposée, d'opter pour une formation complémentaire de tests en ligne à domicile, fonctionnant sur : Smartphone – Tablette – PC/MAC.



GUYANE AUTO-ECOLE
Albert HIDAIR
Entreprise individuelle
Agrément n° E 02 09C 00020
26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne

DEROULEMENT DE LA FORMATION A L'ETG
(épreuve théorique générale)
TROIS PHASES (42 heures)

1^{ère} PHASE (environ 15h)

Enseignement des règles générales du code de la route

SIGNALISATION – REGLES de CIRCULATION (priorité, arrêt et stationnement, croisement dépassement, partage de la route.) – LE CONDUCTEUR (état physique, défaillance, infractions et sanctions.) – LE VEHICULE (entretien, conduite rationnelle.)

2^{ème} PHASE (environ 12 h)

Développement des nouveaux thèmes de la réforme de l'ETG de 2016

(questionnaire traité oralement)

LA CIRCULATION ROUTIERE – LE CONDUCTEUR – LA ROUTE - LES AUTRES USAGERS –
LES NOTIONS DIVERSES – LES PREMIERS SECOURS – PRENDRE ET QUITTER SON VEHICULE
– MECANIQUE – SECURITE DU PASSAGER ET DU VEHICULE – L'ENVIRONNEMENT

3^{ème} PHASE (environ 15 h)

Test de contrôle de 40 questions dans des conditions d'examen
(avec correction des réponses fausses uniquement)



GUYANE AUTO-ECOLE

Albert HIDAIR

Entreprise individuelle

Agrément n° E 02 09C 00020

26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne

PREPARATION A L'EPREUVE PRATIQUE

THEORIE de la CONDUITE et CONDUITE EFFECTIVE

(minimum 20 h)

CONTENU du PROGRAMME

- MAÎTRISE du VEHICULE

INSTALLATION AU POSTE DE CONDUITE	UTILISATION DES COMMANDES	MOTEUR BOÎTE DE VITESSES
Entrer et sortir du véhicule Réglage : siège – volant – rétroviseurs - ceinture	Volant – Accélérateur – Frein Embrayage – Frein à main Lever de vitesses – Clignotant – Essuie-glace Commutateur des feux Aides technologiques (au freinage – à la tenue de route – à la conduite)	Utilisation optimale du régime moteur (<i>compt.-tours</i>) Démarrage – Changement de vitesses en circulation – Rétrograder

- ADAPTATION à la CIRCULATION

SITUATIONS				
Insertion et quitter la circulation	Ligne droite virage	Intersection - Changement de direction	Croisement - Dépassement	Manœuvres

ACTIONS
PRISE D'INFORMATION : Placement du regard – consulter les rétroviseurs – regarder en vision direct – déterminer le régime de priorité – appliquer les règles de passage
AVERTIR : Indicateur de changement de direction – utiliser les feux STOP – utiliser les feux de détresse – utiliser l'avertisseur sonore – appels lumineux
UTILISATION DE LA CHAUSSEE : Position en marche normale – sélectionner la voie à l'approche d'une intersection – circuler dans un sens giratoire – ne pas gêner le trafic (<i>manœuvres</i>) – espace de sécurité
ADAPTATION DE L'ALLURE : S'intégrer dans la circulation – adapter son allure à la fluidité du trafic – adopter une attitude préventive (anticipation) – utiliser un rapport de vitesse approprié (régime moteur)